

**COMMUNE DE BOISSY
FRESNOY
Canton de NANTEUIL LE
HAUDOUIN
Arrondissement de SENLIS**

**Délibération n° 2025-5
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 13 mars 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la mairie le **jeudi 13 mars 2025 à 20 heures**, sous la présidence, de Madame BAHU Martine, Maire

Étaient présents : Mme BAHU Martine, M. LOURY Mathieu, Mme BEAUCHAMP Elodie, M. BOULIOL Jean-François, M. CORNET Jean-Michel, M. DECARNELLE Alain, M. POSTEL Bertrand, M. AVERLANT Laurent, M. COCHARD Philippe, Mme CALAS Alexandra, M. QUIGNON Samuel, M. SIMAR Hervé

Était absent :

M. LISEK Jérôme, Mme PARIS Mélanie pouvoir M. LOURY Mathieu, M. DORMOY Jérôme pouvoir M. AVERLANT Laurent

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance :

Monsieur CORNET Jean-Michel est désigné pour remplir les fonctions.

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Présents	Nombre de procuration	Nombre de votants	Date de convocation
15	12	2	13	Le 05/03/2025

OBJET : Vote du compte administratif du budget assainissement : exercice 2024

Le Conseil Municipal invite Monsieur Jean-Michel CORNET à prendre la présidence de séance pour faire voter le compte administratif du budget assainissement 2024.

Monsieur Jean-Michel CORNET précise que le compte administratif est un document comptable établi par l'ordonnateur qui retrace l'ensemble des mandats de dépenses et des titres de recettes émis par la commune pendant la durée de l'exercice.

Les documents ayant été adressés à chaque membre du Conseil Municipal, Monsieur Jean-Michel CORNET présente les dépenses et recettes en fonctionnement et investissement puis le tableau de synthèse de l'exercice 2024 comme suit :

RESUME DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT ANNEE 2024

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents
Résultat reporté 2023		149 905.80 €		157 060.15 €		306 965.95 €
Opération exercice 2024	79 050.80 €	21 334.18 €	20 118.72 €	23 634.80 €	99 169.52 €	44 968.98 €
Résultat de l'exercice 2024	- 57 716.62 €			3 516.08 €	- 54 200.54 €	
TOTAL	79 050.80 €	171 239.98 €	20 118.72 €	180 694.95 €	99 169.52 €	351 934.93 €
Résultat de Clôture de l'exercice 2024		92 189.18 €		200 813.67 €		252 765.41 €

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame le Maire s'est retirée et n'a pas pris part au vote du compte administratif.**

Le Compte Administratif du budget Assainissement 2024 est approuvé à **13 voix pour.**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre Les membres présents
Pour extrait certifié conforme,
Le 17 mars 2025
Le Président de séance,
CORNET Jean-Michel


